

Le traitement des espaces publics singuliers, les places et les espaces verts

Valorisation, ambiance, arbre, sculpture, identité, parvis, place, végétal, terrasse, axe, places reliées, fontaine

L'ensemble des voies constitue un maillage irrégulier et sinueux, qui encercle la place centrale du village comme un anneau. La place de la République, située au cœur du centre ancien dense, est formée par la dilation du cadre bâti. Cette place génère un réseau de voies en étoile très hiérarchisé (cf fiche 12), qui dessine une boucle, formée par les rues principales.

Caractéristiques patrimoniales

Un axe de places reliées

Cette boucle relie ainsi les places du village, places de la Fontaine et de la République, la cour Saint-Vincent et le Jard Kiedrich. Ces quatre places successives et reliées forment ainsi au sein du tissu un axe Est Ouest fort entre les deux entrées de village : Ponctué régulièrement de bâti, le chemin des Garennes par la route de Dizy, ouvert sur le paysage, mène au cœur minéral et dense du village, puis atteint la forêt par une ruelle, en rejoignant la route de Fismes.

Les places publiques aménagées

Le **Jard Kiedrich**, de très grandes dimensions, est situé au croisement des routes de Dizy et de Champillon. En lisière du tissu bâti, il marque l'entrée dans le village. Il ouvre un vaste espace, suite au resserrement structurant de l'espace urbain, en développant une perspective, orientée vers l'église. Cette place dispose d'un vaste parking, structuré par des alignements d'arbres de hautes tiges, et s'étend vers l'entrée du cimetière, soulignée par le même type d'essence arborée.

Implantée dans la perspective de la voie d'entrée du village depuis Dizy, la **place de la République** offre des perspectives sur le clocher de l'église et la montagne de Reims. En partie piétonne, elle concentre la vie du village (animation du café, terrasse, l'office du tourisme...). Séparée des espaces réservés à la voiture grâce à la pente et à la végétation, elle propose un aménagement de qualité en pierre naturelle exclusivement piéton, encadré de végétation et d'arbres ponctuels. Elle met en avant la stèle de Henri Martin, sous forme de buste, le long du muret de terrassement en pierre et de massifs fleuris, au croisement des voies et de la place.

La **Place de la Fontaine**, recevant des stationnements, dessinés au sol par une ligne de pavés, est caractérisée par un aménagement ponctuel, centré autour d'un seul arbre, appuyé contre le lavoir, ouvert sur la rue. Cette place de caractère très minéral, qui met en scène l'eau, est utilisée comme un espace de respiration du tissu.

Au Sud du village, la **place de l'Église** est cadrée par les murs de grande hauteur de l'abbaye, ceinturant les jardins avec de grands arbres variés. Elle forme un parvis, dégageant les formes de l'édifice remarquable. Le parvis crée un espace intime, structuré par la présence très forte du végétal avec de nombreux arbres, parfois alignés et des essences arbustives différenciées : Elle constitue un espace de transition entre le tissu bâti du village et magnifie l'entrée de l'église par une mise en scène singulière, réalisée avec une fontaine désaxée.

Des espaces verts publics en limite du village

Ces espaces sont situés généralement en lisière de la forêt et permettent de créer un lien fédérateur entre le tissu bâti et les composantes de la forêt : Ils favorisent la pratique de divers usages à l'ombre au sein d'un cadre végétal remarquable au Sud du village et à l'étang du Prés Jaumés (promenade, détente, déambulation, jeux d'enfants, aire de pique-nique...). Les alignements d'arbres au sein de l'espace public ont un rôle structurant très fort (cimetière, église, voie...).



Les grands sujets arborés structurent l'espace du parking et l'espace de grandes dimensions du **Jard Kiedrich**



Le parvis de la Mairie, espace de mise en scène du patrimoine prestigieux, lisible dans l'agencement de l'espace et les matériaux utilisés de la rue Henri Martin



La **place de la Fontaine**, utilisée comme aire de stationnement avec un sol continu en asphalte, est caractérisée par une perspective sur un unique arbre, matérialisant le plan d'eau.



Parvis de l'abbaye Saint-Pierre, associant minéral et végétal de manière harmonieuse

Le traitement des espaces publics singuliers, les places et les espaces verts

Matériaux naturels, embellissement, pente, calepinage, végétation, topographie, liaison, singularité, parvis piétonnier, continuité

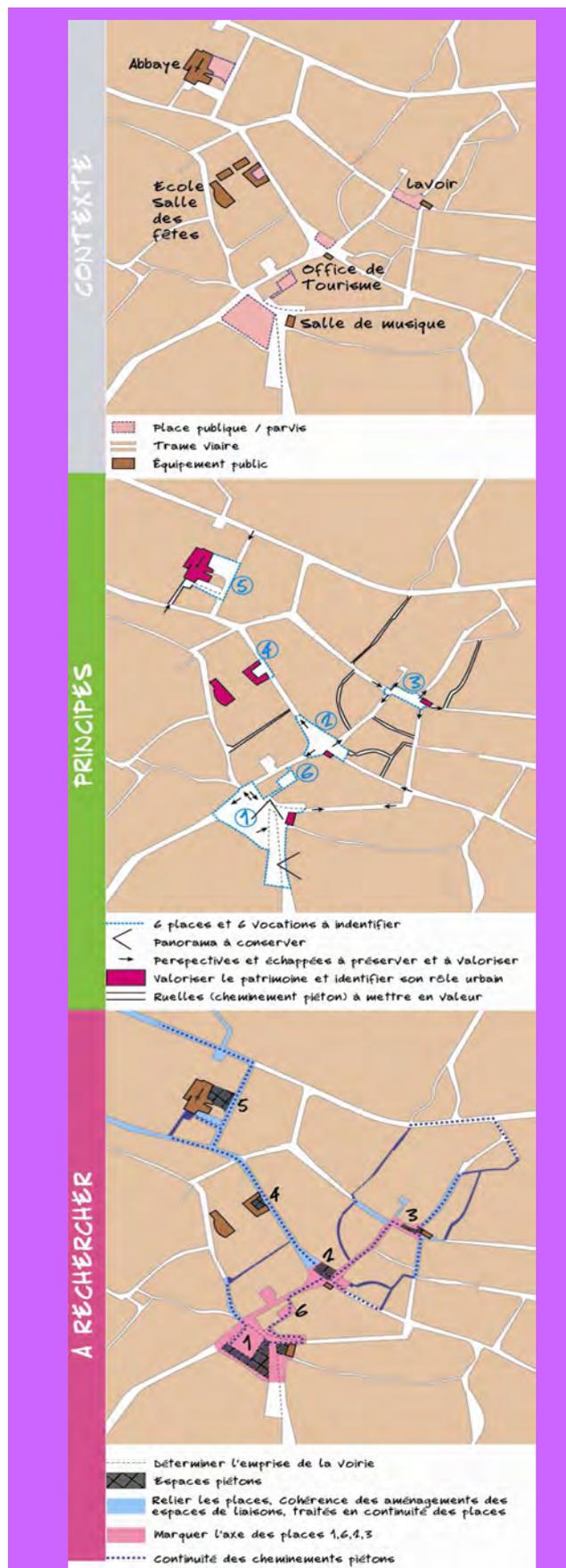
Objectifs

Comment ancrer les espaces publics au sein de la trame bâtie du village et valoriser le patrimoine remarquable des places et des espaces verts ?
Comment utiliser le végétal au sein de l'espace public pour renforcer l'identité de Hautvillers ?

Recommandations

Caractériser les places publiques et leur vocation

- 1 Favoriser des espaces de rencontre et de convivialité, qui caractérisent le village et son identité en mettant en évidence les éléments significatifs du village ;
- 2 Favoriser des espaces piétons, définis par rapport à l'emprise de la voirie et des stationnements, pour faciliter l'appropriation des habitants et diversifier les usages ;
- 3 Permettre grâce à des aménagements simples et ouverts la flexibilité et la facilité des usages, le confort pour une meilleure appropriation par les habitants et les touristes ;
- 4 Concevoir l'espace public comme une continuité des façades et de leurs matériaux ;
- 5 Utiliser les pentes naturelles du relief pour aménager singulièrement les espaces en respectant la topographie ;
- 6 Intégrer des éléments urbains ponctuels significatifs afin de conférer une identité propre à la place avec des fontaines, des sculptures, un arbre ;
- 7 Singulariser une place avec la mise en place d'un mobilier urbain inédit, favorisant plusieurs usages (banc, table, jeu, fontaine, ...) ;
- 8 Aménager les espaces publics singuliers avec un traitement simple et qualitatif jouant sur le calepinage des revêtements, le mobilier urbain et l'agencement de l'espace par rapport aux composantes de l'espace bâti et des perspectives existantes ;
- 9 Utiliser des matériaux locaux et d'origine naturelle de préférence, dialoguant avec l'architecture vernaculaire du village ;
- 10 Utiliser des matériaux, présentant une grande pérennité dans le temps ;
- 11 Dimensionner les pavés et les dalles de forme rectangulaire, carrée en s'inspirant des proportions déjà présentes au sein du traitement des espaces anciens, afin de maintenir une cohérence globale de l'aménagement des espaces publics.



A retenir

L'aménagement d'une place ou d'un parvis emblématique du village, répondant à plusieurs problématiques liées aux usages, à la valorisation, à l'intégration urbaine, nécessite l'intervention d'un concepteur capable de proposer des réalisations fonctionnelles, esthétiques, pérennes, ancrées dans le site et valorisant ses caractéristiques architecturales et urbaines avec un caractère contemporain.

Le traitement des espaces publics singuliers, les places et les espaces verts

Ambiance, patrimoine, embellissement, vue alignement, plantation, fleurissement, massif, accompagnement, rencontre, ombrage, eau

Valorisation du patrimoine

- 1 Libérer et ouvrir sur la rue un parvis piétonnier au sein de la marge de recul, située devant les édifices patrimoniaux et les équipements publics emblématiques ;
- 2 Dégager les vues sur les façades des édifices remarquables et des équipements significatifs de la vie du village (mairie, salle des fêtes, église...) avec la création d'un parvis aménagé ;
- 3 Penser la place ou le parvis comme une continuité horizontale des façades de l'édifice patrimonial, constituant un écran pour l'espace public ;
- 4 Mettre en scène les édifices remarquables à caractère historique et les lieux emblématiques pour les valoriser avec des aménagements qualitatifs en pierre naturelle ;
- 5 Traiter les parvis en continuité des espaces empruntés par les piétons suivant un parcours de place en place.

L'usage du végétal

Le végétal est une composante essentielle de l'aménagement urbain : Sa localisation et sa forme participent à la perception et à l'ambiance de l'espace public. Il a un rôle structurant et hiérarchisant par les arbres d'alignements, esthétique au sein des espaces verts et fédérateur dans les boisements :

- 1 Planter quelques arbres sous forme d'alignement ou très ponctuellement sur les places publiques, afin de proposer une ombre portée, diversifiée en fonction du changement du feuillage au fil des saisons ;
- 2 Ponctuer les places publiques par la plantation d'arbres isolés (platane, charme commun, prunellier, viorne lantane), afin de produire une image d'ensemble attachante ;
- 3 Créer une proximité rassurante par des éléments végétaux, qui deviennent des supports dans l'espace ouvert, favorisant la présence des habitants ;
- 4 Favoriser la plantation d'arbres au sein des jardins privés, des vergers et des haies vives de diverses essences locales en limite séparative, qui ont une visibilité dans l'espace public : Un arbre planté dans un jardin privé clos domine, en effet, par sa frondaison un mur d'enceinte et profite à l'espace public (Cf Fiche 18).
- 5 Etablir un rapport équilibré entre la présence du végétal et du minéral sur les places en fonction de leur situation et de leur vocation principale ;



L'impact des vergers et des plantations des jardins privés sur l'espace public

Principes

1 Place parking

Intégrer des espaces verts, dédiés à la détente, et des plantations pour structurer et embellir l'espace paysager

Mettre en scène le patrimoine local (lavoir communal)

2 Place principale

Promouvoir et favoriser l'animation du village sur cet espace de convivialité

3 Place publique

Traiter la place pour lui conférer une identité urbaine plus valorisante en lien avec l'eau, le patrimoine local existant pour favoriser son appropriation

4 Parvis de la Mairie

Conforter l'image prestigieuse de ce lieu emblématique de l'administration

5 Parvis de l'Abbaye

Mettre en scène le patrimoine remarquable historique

6 Placette

Créer un espace convivial intimiste pour les habitants, favorisant la rencontre

Recommandations

- Etablir des liaisons entre les ruelles afin de proposer des continuités piétonnes
- Traiter de manière continue des espaces, reliant les places et parvis du village avec une même essence de matériaux
- Utiliser un style de mobilier unique
- Concilier le caractère minéral des places et l'apport du végétal
- Utiliser des aménagements simples et qualitatifs afin d'homogénéiser le cadre bâti
- Singulariser les espaces publics majeurs

Structurer les espaces :

- Etablir une trame pour les ordonner
- Renforcer les espaces par des alignements d'arbres ou des plantations structurantes
- Identifier la place de la voiture et des stationnements
- Renforcer la place des piétons sur des espaces peu aménagés pour favoriser leur appropriation.



Les espaces publics des Près Jaumés sont encadrés de grands sujets arborés. Le trottoir est constitué par un sol en béton granuleux, souligné par une ligne basse d'arbustes et une série de luminaires très verticaux.



Un espace vert, ceinturé de grands arbres, dédié à l'aire de pique-nique et de détente, longeant l'avenue Chandon

A retenir

L'aménagement des places et espaces publics doit être pensé comme un prolongement horizontal des façades, qui en sont leur écran architectural. Les espaces publics permettent de renforcer la cohérence et la lisibilité de l'ensemble des façades aux compositions différentes, qui se succèdent.

Le traitement des espaces publics singuliers, les places et les espaces verts

Couleur, parasol, unité du mobilier, matériaux durables, accessibilité, publicité, terrasse

L'animation des places par les terrasses

- 1 Identifier l'emprise des terrasses sur l'espace public au droit de l'établissement ;
- 2 Laisser un cheminement piéton d'une largeur de 1,40 mètre minimale sur le trottoir sans obstacle, afin de circuler en toute sécurité et renforcer l'accessibilité ;
- 3 Favoriser les cheminements entre le mobilier de la terrasse avec une largeur de 1,40 mètre minimale pour une meilleure accessibilité ;
- 4 Choisir un style de mobilier de terrasse unique de une à deux couleurs, composé de deux matériaux maximum pour créer une cohérence d'ensemble ;
- 5 Choisir un mobilier de terrasse aux matériaux durables et de bonne qualité pour embellir l'espace public ;
- 6 Utiliser un mobilier amovible de même style et d'une seule forme adapté à l'extérieur ;
- 7 Limiter la hauteur et l'encombrement du porte-menu et du parasol, pour éviter l'encombrement de l'espace public.



L'organisation de la terrasse, le style de mobilier utilisé, la couleur et les matériaux choisis présentent un fort impact paysager sur la perception de l'espace public.

A éviter

- Proscrire les surfaces entièrement végétalisées faisant office de parvis devant un équipement public, les accès y sont alors complexes et les dégradations rapides ;
- Proscrire les surfaces au sol entièrement en asphalte des places, qui ne qualifient pas l'espace public et qui accentuent le caractère lâche du tissu ;
- Eviter l'usage de matériaux industriels, présentant une rapide dégradation dans leur aspect au sein de l'aménagement (porosité, absorption de la pollution, changement de coloris...).

Terrasses

- Eviter la publicité sur tous les éléments de mobilier des terrasses ;
- Eviter les matières plastiques et les toiles polyester PVC ;
- Eviter le mobilier de couleur blanche, de couleurs fluorescentes et trop criardes, qui ne s'intègrent pas dans l'environnement ;
- Proscrire le mobilier surdimensionné _ paravents, parasols, porte-menus, canapé, store-banne _ qui perturbe la vision de l'espace et obstruent l'architecture des façades.

A retenir

L'aménagement urbain qualitatif en lien avec les composantes bâties et naturelles, les matériaux utilisés, le mobilier urbain, les terrasses publiques, associés à un traitement paysager végétal ont un fort impact sur la perception du cadre bâti et permettent de mettre en valeur le patrimoine urbain, paysager et architectural.



Place de la République, agencée avec un calepinage au sol structurant et encadré par différentes formes de mobilier et de plantations



Le traitement singulier du parvis de l'abbaye de Saint-Pierre, agrémenté par un aménagement paysager, valorisant une fontaine le long de l'allée d'entrée



Née de la nécessité d'effectuer un demi-tour pour les véhicules, cette place se caractérise par un sol continu en asphalte et la présence d'un arbre en position centrale, qui structure l'espace.



Une aire de pique-nique, agrémentée de plantations, située le long du canal

LE TRAITEMENT DES PLACES DANS LE CENTRE ANCIEN



Le traitement des espaces publics singuliers : les places et les espaces verts

LES DIFFERENTES PLACES ET ESPACES VERTS DANS LE TISSU RECENT



LES DIFFERENTES CARACTERISTIQUES DES ESPACES VERTS



LES ESPACES VERTS AU SEIN DE LA VALLEE DE LA MARNE

